

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	33

ADMINISTRATION GENERALE

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS 2013-110
À 2013-124**

Délibération : **01.2014.001**

Transmis en préfecture le :

10 janvier 2014

Séance du : **9 janvier 2014**

Compte-rendu affiché le **13 janvier 2014**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **17 décembre 2013**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **33**

Président : **Monsieur CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Brigitte FERRERO, Jean-Christian DARNE, Marylène MILLET, Pierre ZACHARIE, Jean-Paul CLEMENT, Odette BONTOUX, Alain GONDET, Yves DELAGOUTTE, Mohamed GUOUGUENI, Dominique DUBET, Marie-Paule GAY, Maryse JOBERT-FIORE, Bernadette VIVES, Michel MONNET, Yves GAVAUT, Agnès JAGET, Fabienne TIRTIAUX, Marie MICHAUD, Guillaume COUALLIER, Étienne FILLOT, Alain PANTAZIAN, Gilles PEREYRON, Catherine ALBERT-PERROT, Christian ARNOUX, Corinne PRINCE, Thierry MONNET, Lucienne DAUTREY

Membres absents excusés à la séance :

Denis LAFAURE, François VURPAS, Marie-Pierre MOREL, Isabelle PICHERIT, Yves MOLINA

Pouvoirs :

Denis LAFAURE à Maryse JOBERT-FIORE, François VURPAS à Roland CRIMIER, Marie-Pierre MOREL à Brigitte FERRERO, Isabelle PICHERIT à Bernadette VIVES, Yves MOLINA à Etienne FILLOT

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Monsieur Roland CRIMIER

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-110	Fonds d'Initiatives Habitants construction d'un composteur à destination des habitants	La Ville favorise les actions proposées et portées par des habitants à travers le Fonds d'Initiatives Habitants (FIH). Aussi, afin de soutenir l'initiative de l'association "Pause Jardin" qui a proposé une animation le 05 octobre 2013 au jardin partagé des Barolles sur le développement durable et la construction d'un composteur, la Ville verse la subvention de 392€.
2013-111	Atelier Contrat Local de la Parentalité et des Projets Éducatifs Locaux (CLPPEL) 2013-2014 Changement de porteur	Changement d'association porteuse de l'activité "Découverte du Kung Fu" dans le cadre des ateliers Contrat Local de la Parentalité et des Projets Éducatifs Locaux 2013-2014.
2013-112	Marché n° 13/37 Achat de séjours de colonies de vacances été 2014 pour les 8 à 15 ans	La ville de Saint-Genis-Laval souhaite proposer pour 60 Saint-Genois des séjours de vacances d'une semaine pour vingt enfants et jeunes durant l'été 2014. Aussi une consultation de type procédure adaptée a été lancée. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir la société DJURINGA JUNIORS comme attributaire des lots 1 et 2 « séjour en bord de mer » et « séjour activités en eaux vives » et l'association FOL69 comme attributaire du lot 3 "séjour activités en montagne".
2013-114	Marché n° 13/36 Produits phytosanitaires	L'accord-cadre AC/17 relatif aux produits phytosanitaires est arrivé à son terme le 30 juin 2013. Aussi une nouvelle consultation composée de 6 lots a été lancée. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir la société NATURALIS comme attributaire des lots n° 1 « désherbant, insecticide et fongicide », 2 « engrais » et 6 « peinture et poudre pour terrains sportifs », la société GRAINE VOLTZ comme attributaire du lot n° 5 « gazon » et la société GEPAC PATZER comme attributaire du lot n° 3 « terreau et amendement ». Aucune offre n'ayant été déposée pour le lot n° 4 « sable », ce dernier est déclaré infructueux.
2013-115	Emprunts Caisse des Dépôts	Au regard des opérations d'investissement prévues au budget 2013, la contractualisation d'un emprunt était nécessaire. Une consultation a permis d'obtenir des propositions de la part de quatre établissements de crédits (la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole, la Banque Postale et la Caisse des Dépôts et Consignations). La structure de la dette de la ville (64,78% à taux fixe), le risque jugé faible d'un taux indexé sur le Livret A (typologie de risque 1A) et les modalités de mobilisation du prêt (sans frais supplémentaires) favorisent le choix de la proposition de la CDC avec un emprunt total de 3 350 000 € (taux livret A + 1%).

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-116	Marché 13/25 Travaux au parc de Beauregard : réhabilitation du nymphée Avenants 1 et prolongation	Le marché 13/25 a été attribué aux entreprises DELUERMOZ pour le lot 1 « maçonnerie » et MICHOLET pour le lot 2 « ferronnerie - serrurerie » le 28 août 2013. Des travaux complémentaires se sont avérés indispensables lors de l'intervention des entreprises. D'une part, la pose d'une main courante façonnée a été commandée afin de protéger du public le bassin en marbre, d'autre part, la pose d'une pierre de taille entre ce bassin et le parvis en galets, la fourniture de deux bouchons sculptés en remplacement d'une réparation en plâtre, la modification du tableau électrique et la réalisation d'une tranchée plus longue que celle initialement prévue ont été commandés par la Ville afin de parfaire cette restauration. Le montant des deux avenants s'élève à 8 335,31 € HT.
2013-117	Marché 12/33 Réhabilitation des gymnases Mouton : prorogation	Le marché relatif aux travaux de réaménagement des gymnases Mouton a été attribué aux entreprises retenues par délibération le 20 décembre 2012 . Des travaux de désamiantage, de fonctionnalité mais également un retard sur l'approvisionnement des bacs aciers recouvrant la toiture du nouveau bâtiment ont retardé les entreprises . Il est donc indispensable de prolonger les délais d'exécution jusqu'au 21 février 2014.
2013-118	Résiliation du marché n° 13/28 Accompagnement dans une démarche concertée sur les rythmes éducatifs du 1^{er} degré	Le marché n° 13/28 relatif à l'accompagnement dans une démarche concertée sur les rythmes éducatifs du 1 ^{er} degré a été attribué par décision d'août 2013 à la société PROJECT EDUCATION. Suite à des difficultés rencontrées avec cet attributaire dans le cadre de l'exécution de ce marché et pouvant nuire au bon déroulement de la mission, le pouvoir adjudicateur décide de résilier ce marché pour motif d'intérêt général.
2013-119	Marché n° 13/41 Enlèvement et mise en fourrière de véhicules	L'accord-cadre AC/23 relatif à l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules arrive à son terme le 31 décembre 2013. Aussi une nouvelle consultation a été lancée. Une seule offre a été remise par la société CHAPUY, offre correspondant parfaitement au cahier des charges. Aussi il est proposé de retenir la société CHAPUY comme attributaire de ce nouveau marché.

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-120	Accord-cadre n° AC/67 Travaux d'entretien des bâtiments communaux	<p>Dans le cadre des différents travaux de rénovation et d'entretien qu'elle entreprend sur ses bâtiments communaux, la Ville de Saint-Genis-Laval doit utiliser les compétences de spécialistes de différents corps de métiers et tous les marchés relatifs à ces domaines sont aujourd'hui terminés. Aussi une nouvelle consultation a été lancée sous la forme d'un accord-cadre. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir comme attributaires de cet accord-cadre:</p> <p>Pour le lot n° 1 « Terrassement », les entreprises REGIL TP, BEYLAT TP, EUROVIA VINCI et DE GASPERIS.</p> <p>Pour le lot n° 2 « Maçonnerie », les entreprises REGIL TP, BEYLAT TP, MONERON, MANCINI et GANTELET-GALABERTHIER.</p> <p>Pour le lot n° 3 « Charpente-couverture », les entreprises CIROUSSEL, HENRI GERMAIN et BOURGEOIS.</p> <p>Pour le lot n° 4 « Menuiserie Bois », les entreprises DA CUHNA, MENUISERIE LARAT et PV MENUISERIE.</p> <p>Pour le lot n° 5 « Serrurerie », les entreprises CLOSSUR, VIVIER, SERRURERIE PASCAL et DA CUHNA.</p> <p>Pour le lot n° 6 « Plâtrerie-faux plafonds », les entreprises ESTRAT BONCHE, CHANEL, SCOCCINI et BOURGEAT.</p> <p>Pour le lot n° 7 « Peinture », les entreprises ESTRAT BONCHE, CHANEL, SCOCCINI et BOURGEAT.</p> <p>Pour le lot n° 8 « Revêtements de sols », les entreprises RHONIBAT, SOLS MODERNES, SMR et STORIA.</p> <p>Pour le lot n° 9 « Électricité », les entreprises SERELY, SPIE, ESPACE 3 et DE SAINT JEAN.</p> <p>Pour le lot n° 10 « Étanchéité », les entreprises ERIC, SMAC, SES et GALIEN TOITURE.</p> <p>Pour le lot n° 11 « carrelage », les entreprises MANCINI, CIRIANI, SVEZIA et GENTIL.</p> <p>Pour le lot n° 12 « Plomberie », les entreprises HABITAT CONFORT ÉNERGIE, CVTI, PHOENIX PAGAN et SOCIÉTÉ DU SUD OUEST.</p> <p>Pour le lot n° 13 « Chauffage, climatisation, ventilation », les entreprises SPIE, ESPACE 3, HERVÉ THERMIQUE et CVTI.</p> <p>Pour le lot n° 14 « Courants faibles », les entreprises SPIE, CONCEPT SÉCURITÉ ANTENNE et INFOGIS.</p> <p>Pour le lot n° 15 « Ravalements de façades », les entreprises MANCINI, CHANEL et ROLANDO POISSON.</p> <p>Pour le lot n° 16 « Stores Occultations », les entreprises CONFORT GLASS, ECOCHARD et ASYMPTOTE.</p> <p>Pour le lot n° 17 « Clôtures-Portails », les entreprises CLOSSUR, SANCHEZ ROCHE SERVICE, DIRICKX et BOURGUIGNON CLÔTURE.</p> <p>De déclarer le lot n° 18 « Sols souples extérieurs » infructueux.</p> <p>Et pour le lot n° 19 « Menuiserie aluminium », les entreprises PV MENUISERIE, SERRURERIE PASCAL et SANCHEZ ROCHE SERVICE.</p>
2013-121	Virement de crédits Dépenses imprévues	<p>Considérant que le déroulement des phases du projet de construction de la Maison de Quartier des Collonges a progressé plus vite que prévu et que les crédits budgétés à cet effet sont devenus insuffisants pour liquider les dernières factures reçues en cette fin d'exercice (18 000 euros), il est proposé de procéder à un virement de crédits depuis le chapitre 020 "Dépenses imprévues" au profit de l'opération 698 "Maison de Quartier des Collonges".</p>

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-122	Marché n° 13/38 Réhabilitation des sentiers pédestres « Sacuny, la Clef des champs et l'Observatoire » - Conception, fabrication et pose de signalétique	Une consultation a été lancée pour la réhabilitation des sentiers pédestres du plateau des Barolles par la conception, la fabrique et la pose de signalétique. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir comme attributaire de ce marché, la société PIC BOIS.
2013-123	Marché n° 13/40 Impression et façonnage	L'accord-cadre AC/39 relatif à l'impression et façonnage est arrivé à son terme le 21 novembre 2013. Aussi une nouvelle consultation a été lancée. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir la société Rapid Copy comme attributaire des lots 1 "impressions offset" et du 2 "impressions numériques", la société SERIGRAPHIE MODERNE comme attributaire du lot 3 "impressions spécifiques", la société AFFICOLOR comme attributaire du lot 4 "impressions grands formats" et la société OXYGRAVURE comme attributaire du lot n°5 "signalétique".
2013-124	Bail d'habitation 24 rue Pierre Fourel	La décision a pour objet la location du logement 24 rue Pierre Fourel à Madame PRADON qui répond aux critères d'attribution des logements conventionnés PLUS.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland CRIMIER ,
 Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL PREND ACTE -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Ont signé au registre les membres présents,
 Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

